

PROTOCOLE DE LEVEE DE PREAVIS DE GREVE

A la suite du préavis de grève déposé le 15 avril 2022 par les syndicats CGT et FO à partir du 24 avril 2022 de 0h à 24h concernant l'ensemble des personnels de France info, la direction a rencontré, le 20 avril 2022, les représentants des organisations syndicales signataires dudit préavis de grève.

Sur la demande à la direction de s'engager à ce qu'elle soumette aux organisations syndicales la fiche de poste jointe au préavis, positionnée en groupe 7, formalisant l'évolution de l'emploi de CTR vers celui de chargé de réalisation-information continue.

Compte tenu de l'évolution de la demande auprès de la population des CTR, la direction reconnaît la nécessité de faire évoluer cet emploi.

En conséquence, elle répond positivement à la demande de transmission, à l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise, de la fiche de poste telle que jointe au préavis, afin d'ouvrir une négociation relative à l'évolution de cet emploi.

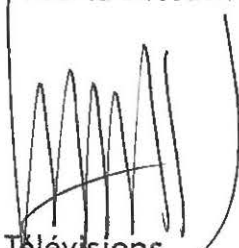
Au regard de l'agenda social de l'entreprise extrêmement dense, une première réunion est prévue au plus tard le lundi 23 mai. Elle sera suivie d'une deuxième réunion le 30 mai.

Compte tenu de l'importance du sujet, si dans l'intervalle une date venait à se libérer avant le 23 mai, elle sera préemptée en guise de première réunion.

La signature de ce protocole d'accord vaut levée du préavis de grève.

Paris, le 20 avril 2022

Pour la Direction



France Télévisions
Laurence MAYERFELD
Directrice des Ressources Humaines
et de l'Organisation

Pour la CGT

BLANCHARD



Pour FO

Bruno DEMANGE

